



# INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Pour faire suite à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et conformément au décret n°2019-15 du 8 janvier 2019, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, toutes les entreprises de plus de 250 salariés ont l'obligation de publier le résultat de l'**index égalité femmes-hommes** relatif à l'égalité salariale.

Cet index est calculé à partir de **cinq indicateurs** afin de donner une **note sur 100 points** :

- L'écart de rémunération femmes-hommes (noté sur 40 points) ;
- L'écart dans les augmentations salariales (noté sur 20 points) ;
- L'écart dans les promotions (noté sur 15 points) ;
- Les augmentations au retour de congé maternité (noté sur 15 points) ;
- Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations (noté sur 10 points)

Pour le calcul de ces indicateurs, les salariés sont répartis par **Catégories Socio-Professionnelles** (ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) et par **tranches d'âges** (moins de 30 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans, plus de 50 ans).

Pour l'année 2019, le Laboratoire Science et Nature obtient un résultat pour les salariés du siège de **94/100**. Vous trouverez ci-joint le détail :

|                              |   |               |
|------------------------------|---|---------------|
| <b>Indicateur 1</b>          | Ecart de rémunération   | 39/40         |
| <b>Indicateur 2</b>          | Ecart dans les augmentations  | 20/20         |
| <b>Indicateur 3</b>          | Ecart dans les promotions   | 15/15         |
| <b>Indicateur 4</b>          | Augmentation au retour de congé maternité                               | 15/15         |
| <b>Indicateur 5</b>          | Salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations | 5/10          |
| <b>INDEX GLOBAL DU SIEGE</b> |   | <b>94/100</b> |

Ce résultat démontre **l'engagement du Laboratoire Science et Nature pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**

Par ailleurs, l'index global intégrant également les Conseillers salariés et les VRP est de 76/100, mais n'est pas représentatif. En effet, nos salariés en vente à domicile (92 salariées) constituent une population entièrement féminine et dont la rémunération est quasi exclusivement variable et donc soumise à fluctuations.